

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 45 (1997)

Artikel: Lyon - Genève : exposer en province dans les années 1830
Autor: Buysens, Danielle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728599>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LYON – GENÈVE: EXPOSER EN PROVINCE DANS LES ANNÉES 1830

Par Danielle Buysens



1.
François Diday (1802-1877), *Lac orageux*, 1835. Huile sur toile, 44 × 59 cm. Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. 1891-11

DE L'HOSPITALITÉ LYONNAISE

C'est avec l'exposition ouverte le 5 novembre 1833 dans la Salle du musée du Palais du commerce et des beaux-arts que les peintres genevois font leur entrée sur la scène lyonnaise, au bénéfice d'une invitation adressée aux artistes étrangers au même titre qu'aux Lyonnais¹. L'annonce de cette disposition n'a pas manqué de remonter le cours du Rhône; François-Gabriel Fabry, un amateur distingué et très au fait de l'actualité, relève ainsi au cours d'une séance de la Classe des Beaux-Arts de la Société des Arts «qu'il conviendrait peut-être aux peintres de Genève, d'y envoyer leurs productions»². Ceux-ci ne se font pas prier:

Alexandre Calame (1810-1864) et François Diday (1802-1877), les chefs de file du paysage romantique, tiennent le haut du pavé avec respectivement sept et six œuvres; Georges Chaix (1784-1834), Français établi à Genève depuis près de vingt ans, expose quatre sujets plus ou moins historisants; Louis-Aimé Grosclaude (1784-1869), certes neuchâtelois mais inscrit au livret comme «de Genève» où il est actif depuis 1810 déjà et pour quelque temps encore, se contente de deux portraits, tandis que Firmin Massot (1766-1849) et sa disciple Amélie Munier-Romilly (1788-1875) en exposent chacun trois³.

Voilà donc les craintes exprimées à la veille de l'exposition par le *Courrier de Lyon* démenties :

«D'après l'annonce insérée dans les journaux, on ne peut douter en effet, que l'exposition ne se compose, ou à-peu-près, que des ouvrages des peintres et sculpteurs lyonnais. Pour avoir une exposition générale, il aurait fallu offrir aux artistes étrangers à notre cité les avantages qu'ils trouvent à exposer leurs ouvrages dans d'autres départemens.»⁴

Les peintres genevois, dont le même journal saluera quelques jours plus tard la présence⁵, ont manifestement reconnu leur «avantage» à venir exposer dans une ville qui fait partie des références de la cité lémanique. Ce sont par exemple les statuts adoptés en 1821 par la Société des Amis des Arts de Lyon qui ont inspiré en grande partie ceux de la Société des Amis des Beaux-Arts fondée l'année suivante à Genève⁶. En 1826, dans son compte-rendu de l'exposition qui se tient durant l'été au Musée Rath, Fabry se plaît à rêver que l'on dise un jour «l'école genevoise comme on s'est déjà accoutumé à dire l'école de Lyon»⁷; huit ans plus tard, jetant un «coup-d'œil général sur l'exposition» genevoise, le critique du *Fédéral* s'exclamera «... contemplez, dis-je, cette riche collection qui ne le cède en rien, eu égard à la population de notre ville, aux salons de Paris et de Lyon [...]»⁸.

Au cours des semaines qui suivent l'inauguration de l'exposition du Palais du commerce et des beaux-arts, le critique du *Courrier de Lyon*, Alphonse Dupasquier, prouve que son vœu d'ouverture n'était pas que rhétorique en adressant des éloges à peine nuancés de réserves minimales à Grosclaude, Munier-Romilly, Chaix et Calame; s'il apprécie moins la «marqueterie de couleurs» de Massot, il se fait surtout l'ardent défenseur de Diday⁹. Opposé au peintre lyonnais Antoine Guindrand (1801-1843), ce dernier se trouve en effet pris dans une tourmente qui n'a pas grand-chose à envier aux orages chers aux Romantiques! On n'a pas voulu «rendre justice au haut mérite du peintre genevois», clame Dupasquier, pour qui «les productions de M. Diday sont sans contredit un des principaux ornemens de l'exposition lyonnaise». Certes, à côté de leurs grandes qualités, les œuvres du Genevois ont bien quelques défauts:

«Ce qu'on peut reprocher avec justice à M. Diday, c'est le peu de vérité de ses premiers plans, c'est la pesanteur et le manque de saillie des détails qui s'y trouvent placés; le sol, les fabriques, les arbres, les figures, tout est de la même façon, tout est lourd, poli, luisant et sans relief, on dirait de la porcelaine ou de la mosaïque.»

Mais ces observations qui paraîtraient réhivitoires à notre sensibilité contemporaine vite effarouchée sont monnaie

courante de la critique du temps, et n'empêchent donc pas Dupasquier de «signaler à l'administration municipale la grande vue du lac de Genève, comme un tableau dont l'acquisition pour le musée de la ville serait très-convenable et très-utile».

A Genève, on suit avec intérêt et fierté le cours des événements. La presse locale reproduit des morceaux choisis des éloges décernés à Diday et Grosclaude par le *Courrier de Lyon* ou la *Glaneuse*, incluant les comparaisons flatteuses de Diday avec Théodore Gudin (1802-1880) pour son talent à peindre les eaux, et de Grosclaude, décrété «moins froid» que Thomas Lawrence (1769-1830). Quant aux reproches adressés au paysagiste genevois, seul *Le Fédéral* y fait une allusion rapide, les qualifiant de «quelques mots d'une critique que nous croyons peu méritée»¹⁰.

D'UNE RÉCIPROQUE BEAUCOUP PLUS DISCRÈTE

Décidément incontournable en matière de relations transfrontalières, Fabry propose au comité de la Classe des Beaux-Arts d'inviter les artistes lyonnais à venir participer à leur tour à l'exposition prévue à Genève l'été suivant¹¹. Seulement voilà, en raison des frais de transport habituellement suscités par les invitations adressées aux autres cantons suisses, il a été décidé de réserver cette fois l'exposition aux artistes genevois¹². Certes, on accueillera volontiers ce que les étrangers voudront bien envoyer, mais sans les solliciter. Que les peintres genevois se chargent donc personnellement d'une démarche à laquelle le comité ne peut se livrer de manière officielle... Il paraît que ceux-ci remplissent honorablement leur mission puisque cinq peintres lyonnais vont figurer pour la première fois au livret d'une exposition genevoise, parmi lesquels Antoine Guindrand, le «rival» de Diday, avec deux marines. Les quatre autres sont Alexandre Dubuisson (1805-1870), qui expose deux paysages, Georges Dupré (1807-1853), inscrivant au livret une *Scène familière*, Claudius Jacquand (1804-1878), avec quatre sujets de genre, et Hippolyte Leymarie (1809-1844), qui présente une vue suisse et une autre de Provence¹³.

Malheureusement pour la réputation de l'hospitalité genevoise, la critique ne sera guère moins discrète que ne l'a été le comité organisateur. *Le Fédéral* semble pourtant dans un premier temps très impressionné par «cet admirable tableau d'histoire, énergique paraphrase de quelques vers où Voltaire raconte un de ces nombreux épisodes joués en France par le fanatisme de la politique et de la religion»¹⁴ (fig. 4). Le critique est toutefois allé un peu vite en besogne, attribuant à un de «nos compatriotes» l'œuvre du Lyonnais Jacquand et faisant montre d'une francophobie d'autant plus déplacée qu'elle repose sur une erreur d'interprétation



2.
Antoine Guindrand (1801-1843), *L'Ain*. Huile sur toile, 95 × 143 cm. Lyon, Musée des Beaux-Arts, Inv. A 2898

du sujet¹⁵ ! En fin de compte, dans les cinq articles qu'il consacre à l'exposition avec une constance genevo-centriste presque infaillible¹⁶, il ne daigne s'arrêter qu'à Guindrand, – encore les lignes qu'il lui accorde vont-elles de mal en pis pour le peintre :

« M. Guindrand, jeune paysagiste de Lyon, est un artiste d'un véritable talent : sa touche est facile, spirituelle, mais un peu molle. Sa *marine* laisse quelque chose à désirer ; les terrains et les rochers les plus voisins du premier plan sont d'un ton vrai et d'une bonne facture ; mais les rochers du fond sont grisâtres et lavés. Le ton local est de même d'un gris peu agréable, et l'eau ressemble plutôt à du fer blanc peint qu'à une surface liquide et transparente. »¹⁷

Le Fantasque quant à lui se fait un devoir de citer chacun : « Nous mentionnerons honorablement les numéros 74 et 75 de M. Dubuisson de Lyon, paysages fort agréables et spirituellement touchés » ; Dupré a droit à quelques lignes de

plus, mais elles ne sont guère à son avantage ; les marines de Guindrand (rebaptisé pour la circonstance Gindreau et qualifié de « maître ») « ... rappellent les chefs-d'œuvre de l'école flamande et ne leur sont point inférieur[e]s ; nous ne saurions leur donner un éloge plus flatteur » ; le *Voltaire* de Jacquand amuse beaucoup le critique qui lui consacre un assez copieux paragraphe, non sans lui reprocher de ne pas avoir enrichi sa scène de la figure féminine de M^{me} Denis ; les paysages de Leymarie se voient enfin expédiés d'un lapidaire « ... tout en offrant quelques parties recommandables [ils] laissent encore beaucoup à désirer »¹⁸.

Laissons *Le Fédéral*, dont la rédaction, on l'a vu, n'ignorait rien des déboires lyonnais de Diday, à ses aspirations vengeresses, et adoptons surtout pour règle méthodologique de ne pas chercher à dresser un palmarès des « bons » et des « mauvais » jugements, si fluctuants devant l'histoire du goût. Reste que l'on ne peut qu'être frappé par le lacanisme des appréciations positives du *Fantasque*, dont il est

sans doute inutile de préciser qu'il tranche singulièrement avec les développements suscités par les œuvres genevoises considérées comme excellentes. Ajoutons à cela la pénurie de débouchés pour les artistes étrangers. La Société des Arts ne dispose d'aucun fonds pour acquérir des œuvres pour le Musée Rath, lequel ne se garnit que grâce à la générosité de donateurs, au nombre desquels s'inscrivent parfois les artistes eux-mêmes, ou à quelques souscriptions publiques, qui portent en priorité sur des œuvres genevoises¹⁹. Après une interruption d'activité et une réorganisation complète, la Société des Amis des Beaux-Arts se remet bien à acheter des œuvres pour les répartir entre ses membres par tirage au sort, mais, contrairement à la Société des Amis des Arts de Lyon, elle est censée n'agir qu'en faveur des artistes genevois, éventuellement suisses²⁰. Quant aux amateurs, dont on se plaît à stigmatiser le caractère peu achetant, il se tournent généralement plus volontiers vers l'art ancien, ne s'aventurant guère dans le contemporain que pour soutenir, eux aussi, leurs compatriotes²¹.

Rien d'étonnant dès lors à ce qu'aucun de nos cinq Lyonnais ne soit revenu aux expositions suivantes, celles de 1835 et 1837, Guindrand seul faisant une nouvelle et dernière tentative en 1839. Ses deux toiles ne passeront pas cette fois inaperçues. Le peintre genevois John Coindet (1800-1857), qui signera cette année-là la revue critique du *Fédéral*, lui servira une sorte de douche écossaise, où alterneront rosserie et louange véritable²². Traitement qui vaudra au moins à Guindrand, étant donné la tension politique qui oppose les deux journaux, un éloge appuyé de la part du *Journal de Genève*²³! Dans l'intervalle, trois autres Lyonnais, Joseph-Benoît Guichard (1806-1880), Mathieu Berger (1807-?) et Clothilde Juillerat-Gérard (1806-1904/5), auront fait chacun une apparition sans beaucoup d'écho et sans lendemain²⁴.

Soulevée une fois encore à propos de l'exposition de 1835, la question d'une invitation officielle à l'adresse des artistes lyonnais montre d'ailleurs que le comité de la Classe des Beaux-Arts fait preuve, au moins de manière dominante, de bien peu d'empressement à solliciter des participations étrangères. Dès lors qu'un avis a été publié dans plusieurs journaux genevois et suisses, quelques voix s'élèvent en effet pour demander que la même invitation officielle soit faite aux artistes lyonnais «...vu que les nôtres ont reçu le meilleur accueil et ont été très favorablement placés à la dernière exposition de Lyon; mais l'on a observé que cela nous entraînerait trop loin, qu'il faudrait alors en agir de même avec tous nos voisins ce qui constituerait la Classe dans une dépense disproportionnée avec ses faibles ressources pécuniaires». On arrête donc de les prévenir discrètement, par exemple par une lettre confidentielle²⁵...

OUVERTURE ET PROTECTIONNISME LYONNAIS

Revenons à Lyon, où la délégation genevoise s'est renouvelée en 1836 autour de Diday et Calame, avec François d'Albert-Durade (1804-1886), John Coindet, Joseph-Henri Deville (1802-1857), Louis George-Legrand (1801-1883) et Charles-Louis Guigon (1807-1882)²⁶. Les œuvres sont moins nombreuses qu'en 1833, Calame et Diday figurant toujours en tête, le premier avec trois œuvres dont une sera acquise à l'issue de l'exposition par la Société des Amis des Arts, le second avec quatre, dont deux retiendront de même les suffrages lyonnais²⁷. Quant à la gent féminine, elle est représentée par Fanny Laurent de Pierredon née Arlaud (1802-1871); la miniaturiste vient cependant de s'installer définitivement à Lyon, aussi les cinq numéros qu'elle occupe au livret ne sont-ils pas tout à fait imputables à l'invasion genevoise!

L'entrain que les Genevois mettent à répondre aux invitations de leurs voisins ne laisse pas d'agacer certains, et notamment Jane Dubuisson, sœur du peintre et auteur, sous le pseudonyme d'Ernest B., d'implacables comptes-rendus des expositions lyonnaises:

«Les tableaux genevois sont, comme d'habitude, arrivés en grand nombre; mais Lugardon, le meilleur des peintres de la puissante république, n'a rien envoyé. Nous avons, en revanche, quatre Diday, roses, bleus, lilas, comme à l'ordinaire. [...]

Pendant que je suis en train de me mettre en colère contre le jury, que je te dise que la commission a reçu, sans conteste, tout ce que les Genevois ont envoyé, et que les meilleures places du salon sont occupées par eux. Cela me vexe presque autant que lorsque je voyais à Paris faire les honneurs des expositions aux Kinson, aux Hayter, aux Lawrence *et tutti quanti*. Genevois ou Anglais, c'est tout un pour moi. Je ne blâmerais pas cette politesse envers des étrangers, s'ils nous la rendaient chez eux, et si elle ne leur était pas faite à nos dépens [...]. Ce n'est pas tout: la Société des Amis des Arts, fondée dans l'intention honorable d'encourager les arts à Lyon, a acheté des Diday, des Calame, et n'a rien acheté de Fonville, agréable paysagiste, qui a exposé plusieurs tableaux, dont deux forts bons!»²⁸

Il convient pourtant de souligner que, contrairement aux tiédeurs de la Classe des Beaux-Arts genevoise, la Société des Amis des Arts de Lyon développe une politique délibérée d'attraction à l'égard des artistes extérieurs à la cité: «Toutes les écoles, tous les genres de la France et de l'étranger seront appelés à former ce musée annuel [...].»²⁹. Qu'attend-on de ces hôtes? Une «émulation», bien sûr, ce mot-clef de l'époque, mais faut-il laisser jouer la libre concurrence jusqu'au bout ou bien maintenir les invités

dans un statut de faire-valoir au bénéfice des artistes du crû ? En dépit de l'esprit d'ouverture qu'il a affiché trois ans plus tôt, Alphonse Dupasquier penche manifestement pour la deuxième option :

« Parmi les artistes de Paris qui ont répondu à l'appel de la commission administrative, on peut citer principalement MM. Granet, Court, Fratin, Girard, Saint-Evre, Viard, Renoux, Justin Ouvrié, Thuilier, Mercey, Gudrin, Lehmann, Robert Fleury, Deveria, Lapito, Gilio, Finart, Loubon, C. Johannot et Fragonard. Plusieurs des productions de ces artistes sont des ouvrages très-remarquables [...]. Deux dames dont le talent est bien connu, M^{me} Haudebourt-Lescot et M^{me} Brune née Pagès, ont aussi pris part [sic] à l'exposition.

MM. Diday et Calame sont encore au premier rang des artistes genevois qui ont exposé cette année.

Mais c'est particulièrement aux œuvres des artistes lyonnais que l'exposition de la Société des Amis des Arts devra toute son importance. »³⁰

Les œuvres envoyées cette année-là par les Genevois sont-elles réellement moins convaincantes que celles de 1833 ou bien Dupasquier s'est-il avisé de ce que sa « politesse envers des étrangers » n'avait guère été payée en retour ? Toujours est-il que si peu de paysagistes trouvent grâce à ses yeux, incapables qu'ils sont pour la plupart d'ôter leurs « lunettes » avant de se poser en face de la nature, les Genevois ont singulièrement chuté dans son estime : « Il n'est peut-être pas de peintres qui fassent usage de lunettes plus épaisses et plus singulièrement colorées [...] »³¹. L'eau ayant décidément une fâcheuse tendance à virer au métal en ce temps-là, voici



3. Alexandre Calame (1810-1864), *Une vallée de l'Oberland*, 1837. Huile sur toile, 98 × 130 cm. Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. CR 26

cette fois Calame, « cependant un artiste d'un beau talent », pris à partie pour son « lac de fer » et son « atmosphère de plomb fondu ». Diday est quant à lui taxé de n'avoir fait « que du métier », de préférer le *chic* à la vérité, penchant regrettable auquel cède aussi Guigon. Mais l'énergie même que Dupasquier met à dénigrer ces œuvres, l'espace qu'il consacre en particulier à Diday, écrasant par rapport à d'autres paysagistes exécutés d'une phrase, des admirations qu'il ne peut s'empêcher de laisser percer, incitent à penser qu'il s'agit surtout de barrer désormais la route à ces concurrents...

Moins combatif, et par-là même peut-être plus efficace dans le sens d'une banalisation, le critique de la *Revue du Lyonnais*, Théodore de Seynes, s'attache à faire la part des choses : « Les Genevois en ont envoyés quelques-uns [des paysages], dans lesquels on retrouve tous les défauts et toutes les qualités de leur école, à la fois trop calomniée et trop vantée »³². Quant à la ligne « accueillante », elle est cette fois représentée par le *Fanal du Commerce*, qu'irrite le souhait de voir les œuvres genevoises exclues des acquisitions de la Société des Amis des Arts :

« Si ce tableau [de Diday] avait été fait par un de nos Artistes lyonnais, la Société des Amis des Arts n'aurait-elle pas pensé à en faire l'acquisition de préférence, par exemple, à la *vue du Caire*, si froide et si peu importante, de M. Achard de Grenoble [...] ? Et les *bords du lac de Brientz* [de Guigon], [...] dira-t-on que la salle ait renfermé un grand nombre de tableaux qui aient dû lui être préférés ?

On le dira sans doute, puisque déjà on a trouvé tout cela mauvais ; mais ailleurs que parmi nous on en jugera autrement. On fera plus, on nous regardera comme des hommes injustes et partiaux, je veux dire comme des envieux. »³³

Au dam des protectionnistes, deux œuvres de Diday et une de Calame seront donc acquises pour le tirage au sort de la Société des Amis des Arts. Mentionné au livret comme membre de la Société et de nouveau acheté en 1837 et 1838, Diday reviendra régulièrement par la suite (neuf participations en tout de 1833 à 1846) ; Calame verra lui aussi une de ses œuvres acquise en 1837, puis ne figurera plus qu'une fois au livret, en 1840 ; Guigon sera le plus fidèle, accumulant dix participations jusqu'en 1851 sans atteindre jamais aux honneurs de l'acquisition ! Arrivé tardivement sur la scène lyonnaise, Jean-Léonard Lugardon (1801-1884) se rattrapera en exposant neuf fois de 1843 à 1851 et en vendant trois de ses œuvres. Ce seront finalement une bonne quarantaine d'artistes de Genève ou durablement actifs dans cette ville qui auront exposé à Lyon jusqu'en 1851³⁴. Avec ses crêtes et ses creux³⁵, la fréquentation genevoise des expositions lyonnaises se maintiendra ainsi très largement au-delà de sa réciproque.



4.
Claudius Jacquand (1804-1878), *Voltaire est arrêté à Francfort en 1733, 1834*. Huile sur toile, 65,5 × 93 cm. Neuchâtel, Musée d'art et d'histoire, Inv. AP 20

LE COMMERCE, LES ARTS ET LA PROVINCE

Entre Genève et Lyon, il n'est pas qu'une proximité géographique. L'importance de leurs manufactures rapproche les deux villes, marquant leur rapport aux beaux-arts d'un soupçon – plus ou moins justifié – d'utilitarisme :

« Toutes les fois qu'il s'est agi de peinture ici, on est parti de ce principe, qu'il fallait protéger la peinture en vue de la fabrique lyonnaise. Vous le voyez, l'esprit commercial ne peut jamais s'isoler de son propre intérêt et s'élever à l'amour de l'art en lui-même [...] »³⁶

Avec deux *Lettres* significativement adressées « à un Parisien », Théodore de Seynes va soulever en 1837 un véritable tollé dans sa ville, et même au-delà³⁷. Les familiers de l'auto-critique genevoise en matière de compétences artistiques ne manqueront pas d'y percevoir quelque écho :

« Lyon est un vaste laboratoire, enfermé entre les deux rives du Rhône et de la Saône, où, nuit et jour, l'homme spéculé ou entasse. [...] Sans doute, dans cette foule travailleuse, dorment enfouis des trésors d'imagination; [...] plus d'un grand peintre a dépensé sa riche organisation à chercher des dessins de schal ou de gilet. Voyez! que de noms contemporains devenus illustres, parce qu'entraînés par la fièvre d'une nature indomptable, ils rompirent le ban de la volonté paternelle qui les avait enchaînés à une profession de manœuvre! Mais il leur a fallu chercher loin du pays l'air nécessaire à leurs poumons. »³⁸

Aggravées des propos tenus par Seynes dans *L'Art en Province*³⁹, ces *Lettres* entendent dresser un constat sans appel de l'incapacité de Lyon à faire prospérer l'art en son sein. Or, là réside précisément un des buts premiers que s'est fixés la Société des Amis des Arts, dans un contexte marqué par la contestation de la « centralisation intellectuelle de la capitale »⁴⁰.

« D'où vient qu'à proprement parler nous n'avons pas encore d'artistes qui nous appartiennent? Paris doit-il toujours lever comme une conscription sur les hommes de talent que les départements enfantent?

Certe [*sic*], nous croyons que la gloire nationale est la première qui mérite nos vœux; mais pourquoi ne cherchons-nous pas à relever, par l'éclat des arts, le pays que nous aimons le mieux entre tous les pays de France, celui qui nous a vus naître. »⁴¹

D'où cette volonté d'attraction qui caractérise la Société des Amis des Arts, et dont se félicite notamment Dupasquier : « Somme toute, l'exposition a dépassé toutes les espérances de la Société des Amis des Arts; une ère nouvelle s'ouvre pour notre ville qui devient réellement une seconde capitale »⁴². Années glorieuses où la « deuxième ville du Royaume » prend la tête d'une véritable insurrection de la Province :

« La Société des Amis des Arts de Lyon marche avec un succès qui a dépassé toutes nos prévisions et qui nous comble d'espérances pour son avenir. Plus riche en souscriptions que la Société des Amis des Arts de Paris elle-même, elle doit servir de point de ralliement à l'*art provincial* et de centre suprême à toutes les sociétés du même genre créées autour d'elle. [...] La Société des Amis des Arts de la ville de Lyon est appelée à exercer une immense influence sur l'art provincial, et nous ne saurions trop inviter les sociétés pareilles de Dijon et Moulins à se réunir à elle pour frapper vite et fort en matière de décentralisation artistique. »⁴³

Pareil optimisme, il fallait s'y attendre, ne laisse pas de détonner avec certains regards plus désabusés, à commencer par celui du directeur de la *Revue du Lyonnais* qui n'apprécie guère « ... tant de démarches obséquieuses auprès de nos peintres de la capitale, ces hauts et fiers suzerains qui ont l'air de nous faire l'aumône, en nous vendant fort cher ce qu'ils n'ont pu placer à Paris ou ailleurs! »⁴⁴ On n'en conçoit pas moins que cette dynamique attire les peintres genevois, quant à eux confrontés à une scène locale qui est loin de cultiver les mêmes ambitions. Comparée au mordant lyonnais, la conclusion de l'annonce publiée par la Société des Arts pour inviter les artistes à envoyer leurs œuvres à l'exposition de 1837 est d'une désuétude charmante :

« Quoique cette exposition soit principalement destinée à faire connaître les ouvrages des artistes suisses, le Comité d'admission s'est toujours fait un plaisir d'admettre les bons ouvrages que nos voisins ont bien voulu lui adresser. Dans l'empire des beaux-arts, on ne doit reconnaître aucune frontière, et tous les artistes doivent se considérer non-seulement comme des concitoyens mais comme des frères. »⁴⁵

Pour être mieux lotis qu'au siècle précédent en matière de structures de formation et « d'encouragements », les artistes genevois n'en demeurent pas moins en quête d'instances de consécration qui pallient le propre « provincialisme » de Genève. Rodolphe Töpffer est largement minoritaire lorsqu'il proteste contre l'hégémonie parisienne : « Nous recevons de Paris nos modes, nos nouveautés, nos journaux, notre théâtre, nos acteurs, nos actrices, et bien d'autres choses encore ; quel dommage qu'il nous faille aussi recevoir de Paris nos opinions sur nos tableaux ! »⁴⁶ Témoin cette presse qui saisit habituellement les occasions de se faire l'écho des succès remportés par « nos compatriotes » à l'étranger, tandis que la scène locale fonctionne comme une pépinière de talents bons à l'exportation : ainsi faut-il évidemment comprendre la satisfaction exprimée par le critique du *Fédéral* en 1834, lorsque, tout en faisant montre d'un genevo-centrisme si bien marqué, il se rengorge de ce que l'exposition « ... ne le cède en rien, eu égard à la population de notre ville, aux salons de Paris et de Lyon »⁴⁷. La deuxième ville du Royaume de France offre dès lors aux artistes genevois une étape vers sa capitale, étape d'autant plus alléchante que certains ne la dépasseront guère et qu'en tout état de cause, ils risqueront moins d'y être noyés dans l'anonymat...

Notes:

- 1 Des œuvres genevoises avaient déjà figuré dans des expositions lyonnaises, mais il s'agissait d'œuvres en main de collectionneurs. L'exposition de 1833 semble être la première pour laquelle la participation d'artistes non lyonnais fut sollicitée. Nos connaissances concernant la vie artistique lyonnaise de l'époque doivent beaucoup au mémoire d'Isabella GOUY, *La Société des Amis des Arts à Lyon au XIX^e siècle*, mémoire de Maîtrise, sous la direction de Daniel Ternois, Institut d'Histoire de l'Art de l'Université Lyon II, 1984 (résumé paru sous le même titre dans *Travaux de l'Institut d'Histoire de l'Art de Lyon*, 8-9, 1985, pp. 109-114). Nous avons aussi consulté avec profit Noëlle CHIRON, *L'art au XIX^e siècle vu à travers un exemple de presse régionale: la Revue du Lyonnais (1835-1880)*, mémoire de Maîtrise, sous la direction de Marie-Félicie Perez, Institut d'Histoire de l'Art de l'Université Lyon II, 1989 (résumé paru sous le même titre dans *Travaux de l'Institut...*, 13, 1990, pp. 35-41). Ma chaleureuse reconnaissance s'adresse enfin à Marie-Félicie Perez, Simone Blazy, Dominique Dumas et Gérard Bruyère pour le parrainage aussi amical qu'éclairé qu'ils m'ont offert dans leur belle ville.
- 2 Archives de la Société des Arts de Genève (désormais ASdA), Registre des séances de la Classe des Beaux-Arts, 12 octobre 1833
- 3 *Notice des ouvrages de peinture, dessin, sculpture, architecture, écriture, etc., des Artistes Lyonnais et étrangers, exposés au Palais du commerce et des beaux-arts, salle du musée, le 5 novembre 1833*, Lyon, 1833 (avec deux suppléments)
- 4 *Courrier de Lyon*, 4 novembre 1833 (Alphonse DUPASQUIER)
- 5 « Nous avons remarqué avec plaisir que les peintres étrangers, et particulièrement ceux de Genève, ont pris part à notre exposition », *Courrier de Lyon*, cité à Genève par *Le Fédéral* du 12 novembre 1833
- 6 Ces statuts avaient été envoyés à Genève, cf. ASdA, Procès-verbaux du Comité de dessin, 7 juillet 1821, et Procès-verbaux du Comité de la Classe des Beaux-Arts, 16 mars 1822.
- 7 Feuilleton du *Courrier du Léman*, 4 août 1826
- 8 Feuilleton du *Fédéral*, 19 août 1834
- 9 29 novembre (Grosclaude), 5 décembre (Munier-Romilly, Massot et Chaix), 22 décembre (Diday), 24 décembre (Calame)
- 10 *Fédéral*, 12 novembre (citant le *Courrier de Lyon* du 10 novembre) et 27 décembre 1833 (citant le *Courrier de Lyon* des 22 et 24 décembre); *Journal de Genève*, 27 novembre (citant la *Glaneuse* des 14 et 17 novembre) et 28 décembre 1833 (mêmes extraits que *Le Fédéral* de la veille)
- 11 ASdA, Procès-verbaux du Comité de la Classe des Beaux-Arts, 1^{er} mars 1834
- 12 *Ibid.*, 5 octobre 1833
- 13 *Explication des ouvrages de Peinture, Dessin, Sculpture et Gravure, exposés dans le salon du Musée Rath, le 15 Août 1834*, Genève, 1834 (même titre, hormis la précision « des Artistes vivans », pour les années qui suivent). Avec l'aide très précieuse d'Éna Abensur et de Christine Amsler, nous avons procédé au dépouillement de ces livrets et à l'identification des artistes jusqu'en 1849, date de la dernière exposition organisée par la Classe des Beaux-Arts de la Société des Arts au Musée Rath.
- 14 Feuilleton du *Fédéral*, 19 août 1834
- 15 Il s'agit en réalité, comme l'expliquait le livret, de l'épisode fameux, raconté par Voltaire dans ses *Mémoires*, où, ayant quitté la cour de Frédéric II, il est arrêté à Francfort par le

- résident du roi de Prusse, qui exige au nom de son maître la restitution d'un volume de poésies composé par le roi.
- 16 Hormis Guindrand, le seul non-Genevois dont il traite est le sculpteur bernois Raphaël Christen (1811-1880), encore celui-ci avait-il eu le bon goût de venir étudier quelques mois à Genève en 1831!
 - 17 Feuilleton du *Fédéral*, 29 août 1834
 - 18 C.G., «Exposition de 1834», *Le Fantasque*, 1^{er} (Dubuisson et Dupré) et 15 septembre 1834
 - 19 Seule exception pour la période, le *Baptême du Christ*, 1833, qui fut commandé à l'Anglais Francis Danby (1793-1861) lors du séjour de l'artiste à Genève (aujourd'hui Musée d'art et d'histoire de Genève).
 - 20 Son écart au profit d'un artiste étranger ne laissera pas de choquer, cf. ASdA, Registre des séances de la Classe des Beaux-Arts, 12 décembre 1835 et 16 janvier 1836. Nous n'avons pas trouvé de quel artiste il s'agissait.
 - 21 Genève à cet égard n'a pas moins mauvaise réputation en Suisse alémanique...
 - 22 Feuilleton du *Fédéral*, 27 septembre 1839
 - 23 Feuilleton du *Journal de Genève*, 2 novembre 1839
 - 24 En 1835, la *Mauvaise pensée* de Guichard est brièvement et peu flatteusement mentionnée par *Le Fantasque* du 15 septembre, tandis que *Le Fédéral* du 18 septembre ne cite que le nom du peintre; en 1837, Juillerat-Gérard et Berger ont droit à des mentions succinctes mais plutôt positives dans *Le Fédéral*, respectivement du 8 et du 22 septembre. Nous ne tenons pas compte ici d'Auguste Boitet, de son vrai nom Pacaud, né à Lyon vers 1799, qui séjourna à Genève de 1835 au début de 1838 et participa aux expositions de 1835 et 1837; ce personnage mystérieux, inconnu nous semble-t-il des dictionnaires, bon dessinateur si l'on en croit ses contemporains, n'est pas identifié comme Lyonnais dans les livrets ni par les critiques.
 - 25 ASdA, Registre des séances de la Classe des Beaux-Arts, 14 mars 1835; voir aussi Procès-verbaux du Comité de la Classe des Beaux-Arts, 11 avril 1837
 - 26 *Livret explicatif des ouvrages de peinture, sculpture, dessin, gravure admis à l'exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon*, Lyon, 1836 (même titre pour les années qui suivent). Dès cette date, et pour l'ensemble des expositions organisées par cette société jusqu'en 1851, les livrets ont été dépouillés par I. GOUY, *op. cit.*, pp. 94-118. Notre recensement des Genevois ou «assimilés» comprend des artistes non identifiés par cet auteur, d'où des chiffres parfois sensiblement différents.
 - 27 I. GOUY, *op. cit.*, p. 19: de Calame, *Vue près de Lausanne*; de Diday, *Orage sur le lac de Genève* et *Vue du bateau à vapeur le Winkelried*
 - 28 [Jane DUBUISSON], *Lettres d'un rapin de Lyon à un rapin de Paris*, par Ernest B., Lyon, 1837 (initialement parues dans le *Journal du Commerce*, novembre et décembre 1836), pp. 10 et 21-22
 - 29 Léon BOITEL, «Société des Amis des Arts», *Revue du Lyonnais*, t. III, 1836, p. 403. Voir I. GOUY, *op. cit.*, p. 50 et sq.
 - 30 Alphonse DUPASQUIER, *L'Art à Lyon en 1836*, Lyon, 1837, pp. 28-29
 - 31 *Ibid.*, p. 99 et sq.
 - 32 [Théodore de SEYNES], «Exposition de la Société des Amis des Arts», *Revue du Lyonnais*, t. V, 1837, p. 71; signalons du même auteur *Exposition de Genève. Quelques pages du Journal d'un voyageur*, Lyon, 1837
 - 33 *Fanal du Commerce*, 13 janvier 1837
 - 34 Ce décompte approximatif demanderait à être affiné en fonction de la biographie de chaque artiste: ceux nés à Genève mais qui n'y étaient pas principalement actifs au moment de leur participation aux expositions lyonnaises, doivent être exclus.
 - 35 Les crêtes se situent, après 1833 et 1836, au début des années 1840 (près de 10 artistes genevois ou assimilés à l'Ecole genevoise de 1841 à 1844) et en 1847 (plus de 10 artistes). Quant à l'année la plus creuse, il s'agit de 1849 où Lugardon est seul à exposer à Lyon.
 - 36 [Théodore de SEYNES], «Lettres à un Parisien, sur l'exposition lyonnaise», *Revue du Lyonnais*, t.V, 1837, p. 65
 - 37 Sous son pseudonyme habituel «Le Gentilhomme», Th. de Seynes répondit ainsi au rédacteur de *L'Art en Province*, revue publiée à Moulins, dans la *Revue du Lyonnais*, t. VII, 1838, pp. 135-148.
 - 38 «Lettres...», p. 61
 - 39 Voir note 37
 - 40 A. DUPASQUIER dans le *Courrier de Lyon*, 10 décembre 1833
 - 41 *Fanal du Commerce*, 11 novembre 1836
 - 42 A. DUPASQUIER, *L'Art à Lyon*, *op. cit.*, p. 29
 - 43 *Revue du Lyonnais*, t. VII, 1838, pp. 377-378 (signé J.B.)
 - 44 Léon BOITEL, «Société des Amis des Arts», *Revue du Lyonnais*, t. VIII, 1838, p. 310
 - 45 «Société des Arts de Genève» (article communiqué), *Le Fédéral*, 26 mai 1837
 - 46 Rodolphe TÖPFFER, «D'un tableau de M. Menn», *Le Fédéral*, 18 janvier 1839

Crédit photographique :

- Musée d'art et d'histoire, Genève, photo B. Jacot-Descombes : fig. 1
 Musée des Beaux-Arts de Lyon, photo studio Basset, Caluire : fig. 2
 Musée d'art et d'histoire, Genève, photo MAH : fig. 3
 Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel, photo J.-M. Bréguet, Neuchâtel : fig. 4